

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20230710-D23-07-47-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2023

Affichage : 12/07/2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES

### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SEANCE DU 10 JUILLET 2023

FB/TD/OR n° 2023/47

#### Objet de la délibération :

Tarifs communaux  
Marché de Noël 2023

#### NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 17

Pouvoirs : 10

Votants : 27

#### Date de la convocation :

04 juillet 2023

#### Date de publication en ligne :

17 juillet 2023

#### Auteur :

François BELHOMME  
Maire

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 10 juillet à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'Épernon se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Étaient présents : François BELHOMME, Jacques GAY, Armelle THÉRON-CAPLAIN, Denis DURAND, Christine HABEGGER, Dominique BONNET, Simone BEULÉ, Marc BAUDELLOT, Sylvie ROUZET, Eriç ROYNEL, Stéphanie RICHARD-DUHAMMEL, Cécile COMBEAU, Dalila DOROL, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Hélène CHARRIER, Fabrice PICHARD

#### Excusés :

- Béatrice BONVIN, Pouvoir à F. BELHOMME
- Patricia EVENO, Pouvoir à S. RICHARD-DUHAMMEL
- Jean-Paul MARCHAND, Pouvoir à E. ROYNEL
- Marie-France DURAND, Pouvoir à J. GAY
- Jean JOSEPH, Pouvoir à D. BONNET
- Guy DAVID, Pouvoir à M. BAUDELLOT
- Philippe POISSONNIER, Pouvoir à S. BEULÉ
- Sonia DOKOUROFF, Pouvoir à C. HABEGGER
- Emmanuel SAUTEUR, Pouvoir à D. DURAND
- Thomas AMELOT
- Isabelle MARCHAND, Pouvoir à B. ESTAMPE

#### Absente :

- Claire CLAIREMBAULT

Secrétaire de séance : Dominique BONNET

Vu du Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2212-2,

Vu l'article L.310-2 du Code de commerce relatif à la vente au déballage,

Vu l'avis de la commission finances du 26 juin 2023,

Considérant qu'il appartient à la ville de fixer les tarifs du marché de Noël qu'elle organise en décembre 2023 ;

Monsieur Jacques GAY, Adjoint délégué aux finances expose :

Il a été décidé de fixer les tarifs comme suit :

#### Place Aristide Briand

- Barnum 3 x 3 m (le week-end) : 80 €
- Emplacement food-truck :
  - véhicules de - 3,5 T : 11,50 €/jour
  - véhicule de + 3,5 T : 22,85 €/jour

#### Salle des Pressoirs

Emplacement de 2,40 m (le week-end) : 55 €  
Emplacement de 3,20 m (le week-end) : 75 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20230710-D23-07-47-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2023

Affichage : 12/07/2023

Sur l'exposé présenté, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **Fixe les tarifs du marché de Noël comme déterminés ci-dessus.**

Fait et délibéré à Épernon,

le 10 juillet 2023



Secrétaire de séance  
Dominique BONNET



Le Maire,  
François BELHOMME